

**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 08 FEVRIER 2013**  
**DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO DGFIP**

Monsieur le Président,

Ce comité technique local s'inscrit dans un contexte général plus que tendu : suppressions massives d'emplois publics, gel des salaires dans la fonction publique, maintien du jour de carence, mise en place de la nouvelle politique de modernisation de l'action publique ( MAP ) qui est le prolongement de la RGPP, réorganisation de l'administration territoriale de l'État ( acte III de la décentralisation ).

Ce ne sont pas les rares annonces énumérées par Mme LEBRANCHU, ministre de la Fonction publique, lors de la réunion du 07 février avec les organisations syndicales de la fonction publique, qui sont de nature à apaiser les esprits. Seul le contingentement du 8<sup>ème</sup> échelon (véritable injustice pour la catégorie C) a été abandonné.

les trois thèmes qui doivent être abordés lors de ce CTL à savoir le transfert des missions du SLR, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, et le tableau de bord de veille sociale peuvent être reliés entre eux.

Les agents ont dû faire face, ces dernières années, à des bouleversements dans leurs méthodes de travail et ont dû s'adapter à un environnement en perpétuelle évolution ( réformes de structures importantes, concentration de services, dématérialisation à outrance, mutualisations diverses, travaux immobiliers incessants, changement de législation ) le tout dans un contexte de suppressions d'emplois.

Les conséquences : un accroissement du mal être au travail, un stress qui se développe, des tâches de plus en plus insurmontables. Les premières données chiffrées du tableau de bord de veille sociale de la DRFIP Paris sont là pour en attester.

Nul besoin d'ailleurs de recourir au TBVS pour prendre conscience de la dégradation des conditions de vie au travail. Les agents sont venus eux mêmes, en très grand nombre, vous interpellier lors de l'audience que vous avez bien voulu leur accorder le 28 janvier et ont pu témoigner de leur mal être au quotidien. Rien de tel qu'une séquence vérité en confrontation directe.

Malgré les interventions et interpellations qui ont lieu chaque année , l'administration continue de plus belle les réformes de structures à marche forcée et les opérations de grande

envergure : le transfert des missions du SLR et la vaste opération de mise à jour des valeurs locatives des locaux professionnels en sont une nouvelle fois l'illustration.

Le sort des collègues du SLR, toujours pas décidé à l'heure qu'il est de manière précise, démontre le mépris dont fait preuve l'administration générale à leur égard.

Pouvez-vous nous apporter des informations nouvelles à l'occasion de ce CTL ?

Au plan local, lors de l'audience du 28 janvier dernier, vous vous êtes engagé, monsieur le président, à ce que les agents concernés puissent obtenir leur 1er vœu pour intégrer les différentes structures au sein du périmètre de la DRFIP Paris.

Nous souhaitons que cet engagement de votre part soit réaffirmé à l'occasion de ce CTL.

De manière plus générale, cet exemple illustre les difficultés que rencontrent les agents et les usagers des services publics après de telles réorganisations à l'échelle d'une région ou de plusieurs départements ( ex : les DISI, les services des retraites, les services déconcentrés de l'État ) : éloignement géographique, gestion du personnel peu claire, règles de gestion ou d'affectation compliquées, etc.etc.

Pour ce qui est du dispositif retenu dans le cadre de la mise à jour des valeurs locatives foncières, les agents des services concernés vous ont également interpellé le jour de l'audience. Ils ont particulièrement insisté sur la charge de travail que représente cette opération ponctuelle de grande envergure et sur le manque de personnel qualifié pour effectuer ces tâches. Ils ont aussi demandé à rester dans leurs services CDIF afin de ne pas le désorganiser et retrouver la gabegie au retour.

Une nouvelle fois, l'administration, au lieu de mettre en jeu des moyens importants, se contente de faire avec les moyens du bord.

